

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du **23 janvier 2019** à **19h30**

N° délibération
D2019-01-04

Date de convocation
18 janvier 2019

Date d'affichage
18 janvier 2019

Nombre de conseillers

<i>En exercice</i> 15	<i>Présents</i> 12	<i>Absents exc.</i> 3	<i>Absents</i> 0	<i>Votants</i> 14
---------------------------------	------------------------------	---------------------------------	----------------------------	-----------------------------

Etaient présents

M. WOLLJUNG Serge	Mme LUBNAU Dominique	M. MARTIN Michel
M. OLEKSIUK Nicolas	M. GIRARD Guy	
Mme PIQUEMAL Anne	M. FALLITO Giovanni	
M. MULLER Jean-Marie	Mme PREVOT Nadège	
Mme MARTIGNON Sonia	Mme BOULANGE Rachel	
M. POINSIGNON Gilles		

Etaient absents excusés

M. MARION Julien	Pas de pouvoir
Mme DAUMAIL Martine	Pouvoir à Mme PIQUEMAL Anne
Mme CAISSUTTI Claudie	Pouvoir à M. OLEKSIUK Nicolas

Objet : **Aménagement entrée du village**

CONSIDERANT l'exposé du Maire concernant l'aménagement de l'entrée du village ;

CONSIDERANT la proposition de la commission fleurissement-environnement de ne plus installer de vasques suspendues et de réinjecter l'économie ainsi réalisée dans la création de massifs au sol avec des plantes vivaces.

CONSIDERANT la réflexion d'ensemble sur le fleurissement mené par la commission en s'adjoignant les conseils de différents paysagistes professionnels, en vue d'un programme d'aménagement du village pour valoriser l'environnement et offrir une floraison variée tout au long de l'année

CONSIDERANT que la première étape de ce dispositif pluriannuel consiste en l'aménagement de l'entrée du village. Les étapes suivantes seront engagées après la finalisation des travaux engagés sur les secteurs concernés (Clos du Pré de la Dame, zone de l'école...)

VU les devis présentés et le coût projeté de la première étape de l'opération :

Estimation des travaux	HT en €	TTC en €
Aménagement de l'entrée du village	20 000,00	24 000,00
TOTAL	20 266,95	24 320,34

Monsieur le Maire présente les différentes sources de financement de ce projet et demande au Conseil Municipal de l'autoriser à solliciter des subventions auprès des organismes concernés :

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Organisme	Au titre de	Montant demandé
Etat	Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) 30%	6 080,08
Région	Dispositif régional de soutien aux investissements des communes rurales (Grand Est) 25%	5 066,74
Commune Silly-sur-Nied	Autofinancement	9 120,13
Commune Silly-Sur-Nied	TVA	4 053,39
Montant total TTC du projet		24 320,34

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité :

AUTORISE le Maire à solliciter auprès des organismes cités ci-dessus toutes subventions relatives à l'opération d'aménagement de l'entrée du village.

AUTORISE le Maire à signer tous les documents nécessaires à l'obtention de ces subventions et la réalisation des travaux.

Fait à Silly-sur-Nied, le 23 janvier 2019
 Serge WOLLJUNG, Maire de Silly-sur-Nied



Signature et cachet